en quelque sorte, par la séparation d'un organe en deux.

DÉDOUBLER v. a. ou tr. (dé-dou-blé — du privat. *dé*, et de *doubler*). Défaire, déplier, en parlant de ce qui était plié en double : DÉDOUBLER *une feuille de papier.* ‖ Séparer deux choses unies, et dont l'une sert de doublure : DÉDOUBLER *un habit.*

— Partager, diviser en deux : DÉDOUBLER *un régiment, un bataillon, une compagnie.* DÉDOUBLER *une pierre, une planche. Les agitateurs, impuissants à se donner une apparence imposante, étaient réduits à* DÉDOUBLER *leurs lignes, afin que leur faiblesse numérique n'éclatât pas au premier coup d'œil.* (Lamart.)

— Fig. Considérer à part les deux parties réelles ou imaginaires d'un tout : *Pélisson est laid, mais qu'on le* DÉDOUBLE, *on lui verra une belle âme.* (Mme de Sév.) *Elle* DÉDOUBLAIT *dans sa pensée son amie, pour l'aimer davantage, en aimant son frère dans elle, et elle encore dans ce frère absent.* (Lamart.) *Pour penser avec grandeur et netteté, il faut que l'homme* DÉDOUBLE *sa nature et reste sous son hypostase masculine.* (Proudh.)

— Physiq. Distinguer, à l'aide d'un instrument, les parties d'un objet qui paraît simple sans ce secours : DÉDOUBLER *une étoile.* DÉDOUBLER *Castor.*

— Mar. *Dédoubler un navire*, En enlever le doublage. ‖ *Dédoubler les rabans*, Défaire plusieurs tours des rabans qui tiennent les voiles fermées.

— Chim. *Dédoubler une substance*, La réduire en deux par la catalyse.

Se dédoubler v. pr. Etre dédoublé, devenir dédoublé, dans tous les sens du verbe actif : *Cet habit* S'EST DÉDOUBLÉ. *Les carrés* SE DÉDOUBLÈRENT, *les premiers rangs se formèrent en colonnes d'attaque.* (Thiers.) ‖ Etre divisé en deux moitiés : *Tous les régiments* S'ÉTAIENT DÉDOUBLÉS.

— Techn. Se séparer en couches distinctes, en parlant des pierres : *Entre les différentes pierres qu'on tire des carrières voisines de Paris, il n'y a que la lambourde qui* SE DÉDOUBLE.

— Fig. Dédoubler son être : *Je* ME DÉDOUBLERAIS *bien pour être agréable à tous deux. Florian s'était un peu affadi dans le voisinage du duc de Penthièvre; il* S'ÉTAIT DÉDOUBLÉ. (Ste-Beuve.)

DÉDROGAGE s. m. (dé-dro-ga-je — rad. *dédroguer*). Techn. Syn. de DÉSARGENTURE.

DÉDROGUE s. f. (dé-dro-ghe — du préf. *dé*, et de *drogue*). Techn. Liquide employé à la désargenture.

DÉDROGUER v. a. ou tr. (dé-dro-ghé — rad. *dédrogue*). Techn. Syn. de DÉSARGENTER.

DÉDUCTIF, IVE adj (dé-du-ktif, i-ve — rad. *déduire*). Philos. Qui tient de la déduction, par opposition à inductif : *Système* DÉDUCTIF. *L'homme prêche, fait de longs discours, et ne voit pas que ses procédés* DÉDUCTIFS *ne sont nullement suivis.* (Michelet.) *Toutes les sciences tendent à devenir* DÉDUCTIVES, *toutes aspirent à se résumer en quelques propositions générales, desquelles le reste puisse se déduire.* (Taine.) *Les mathématiques sont l'instrument le plus ordinaire et le plus puissant de la méthode* DÉDUCTIVE *dans les sciences.* (C. de Rémusat.)

DÉDUCTION s. f. (dé-du-ksi-on — lat. *deductio;* de *deducere*, extraire). Diminution, soustraction motivée : *Il a payé* 10,000 *francs en* DÉDUCTION *du capital qu'il doit. Il faut faire* DÉDUCTION *des sommes payées d'avance et de leurs intérêts.*

— Exposé, détaillé et coordonné : *Je vais faire la* DÉDUCTION *de mes preuves. Il nous fit la* DÉDUCTION *de ses projets.* ‖ Vieux en ce sens.

— Logiq. Opération de l'esprit qui reconnaît qu'une affirmation est contenue dans une autre, au moyen d'une troisième : *Toute* DÉDUCTION *qui a pour base des faits ou des vérités reconnues est préférable à ce qui n'est appuyé que sur des hypothèses même ingénieuses.* (D'Alemb.) *La* DÉDUCTION *est un moyen d'analyse.* (Géruzez.) *La* DÉDUCTION *est un raisonnement par lequel d'une proposition générale on fait sortir les propositions particulières qu'elle renferme.* (Garnier.) *La* DÉDUCTION *est l'instrument dont on se sert pour tirer parti des connaissances acquises par l'observation et l'induction.* (J. Simon.) *L'humanité intelligente se meut; elle va de l'instinct à la réflexion, de l'intuition à la* DÉDUCTION. (Proudh.) ‖ Conséquence, conclusion : *La morale n'est qu'une* DÉDUCTION *et une application de la psychologie.* (Damiron.) *A la vivacité de la parole, Rousseau joignait ce qui impose le plus : la rigueur des* DÉDUCTIONS *et des axiomes.* (Villemain.) *La prévoyance est une* DÉDUCTION. (E. de Gir.) *Le syllogisme se compose de trois propositions dont la troisième est une* DÉDUCTION *des deux premières.* (A. Didier.)

— Anc. mus. Relation ascendante des notes d'un même tétracorde, dans la musique grecque.

— Encycl. Logiq. La *déduction* est un procédé de l'esprit par lequel on tire d'une proposition générale les propositions particulières qui n'y sont pas évidemment comprises. La *déduction* est le procédé par excellence des sciences mathématiques; mais ce serait une erreur de croire qu'avec la *déduction* seulement, et sans le secours de l'induction, les hommes auraient jeté les fondements des mathématiques. En un mot, il n'y a point d'abîme entre l'induction et la *déduction :* la première est le préambule nécessaire de la seconde. C'est ce que prouvera l'étude comparative de ces deux procédés logiques.

Pascal, à qui manquaient ces termes modernes d'induction et de *déduction*, a cependant mieux que personne tracé les différences de l'esprit déductionnel, qu'il appelle esprit de géométrie, et de l'esprit inductif, qu'il appelle esprit de finesse. Et comme, dans l'indépendance de son génie, il n'a voulu donner ses préférences exclusives ni à l'un ni à l'autre, ce grand géomètre et ce grand physicien n'a recueilli l'approbation ni des physiciens ni des géomètres.

Selon Pascal, le mathématicien raisonne sur des principes « si gros, qu'il est presque impossible qu'ils échappent. » Ces principes sont « palpables, » c'est-à-dire tirés de l'expérience; mais, à cause de leur forme abstraite, ils sont éloignés de l'usage commun. Le caractère de l'esprit de *déduction* est la force et la droiture.

Par contre, l'esprit d'induction est un « esprit de finesse; il faut avoir bonne vue » pour saisir et classer tous ces faits « si déliés et en si grand nombre, qu'il est presque impossible qu'il n'en échappe. » Il est rare, dit Pascal, que les géomètres soient fins et que les esprits fins soient géomètres, parce que les géomètres veulent traiter géométriquement (lisez déductionnellement) les choses fixes, c'est-à-dire les mille faits de la nature, et qu'ils se rendent ridicules, voulant commencer par les définitions et ensuite par les principes, ce qui n'est pas la manière d'agir de l'induction. Mais ce serait faire injure au génie de Pascal de croire qu'il sépare violemment ces deux grands procédés de la logique humaine. Non-seulement il ambitionne que tous les savants soient comme lui, c'est-à-dire qu'à l'esprit fin, étendu, inventif de l'induction ils joignent l'esprit étroit, fort et abstrait de la *déduction ;* Pascal va plus loin encore : dans l'une de ses plus profondes pensées, il met en relief la facilité avec laquelle tout esprit en quête de la preuve passe sur un même sujet de la *déduction* à l'induction, et *vice versa.* « Quand on veut montrer une chose générale, on donne la règle particulière d'un cas (ce qui est le propre de l'induction); mais si l'on veut montrer (prouver) un cas particulier, on commence par la règle générale (ce qui est le propre de la *déduction*). On trouve toujours obscure la chose qu'on veut prouver, et claire celle qu'on emploie à la prouver... »

Depuis Platon, qui disait qu'au ciel l'occupation de Dieu est de *géométriser*, il s'est glissé dans la philosophie de singulières confusions : on a prétendu jadis que la mathématique était une inspiration directe de la divinité; de nos jours, on prétend la même chose en d'autres termes, quand on dit qu'il n'y a point d'hypothèse dans les mathématiques et qu'elles sont le domaine exclusif de la certitude et de l'absolu. On a inventé une nouvelle faculté de la raison, l'intuition, par laquelle l'esprit conçoit ce qui est le plus éloigné du sens commun. Profitant de l'ignorance accumulée des hommes de toutes les générations à l'endroit de leur science, les mathématiciens ont écrit à la porte de leur temple : Le public ne doit pas entrer ici. Ils ont changé une question de fait en question de droit. Si nous étions assez heureux pour démontrer, à la suite de Pascal, de Sextus Empiricus, de Stuart Mill, le double jeu de l'induction et de la *déduction* en mathématiques, nous aurions fait, selon le mot de Kant, la police de la philosophie des sciences, en réduisant à de simples différences un antagonisme malsain pour la pensée.

On définit ordinairement la *déduction* comme un procédé de l'esprit qui tire d'un principe ou d'une hypothèse les conséquences qui n'y sont pas *nécessairement* comprises. L'adverbe *nécessairement* doit être remplacé par *évidemment.* Les conséquences sont nécessairement contenues dans le principe qui les résume; mais l'esprit éprouvant une grande difficulté à décomposer un tout en ses parties constituantes, les conséquences ne sont pas *évidemment* contenues dans un principe, ni facilement déduites dudit principe.

Par une série d'inductions, on est arrivé, dans une science quelconque, à formuler un principe général. Il est clair qu'on peut appeler *déduction* l'opération très-simple par laquelle on retournera du principe général à l'un des faits qui ont servi de base aux inductions dont le principe a été extrait par généralisation. Mais cette *déduction* si simple ne demanderait pas cet effort de logique nécessaire pour résoudre les cas les moins compliqués des mathématiques. Au contraire, si on veut faire rentrer un cas nouveau, un fait non encore étudié, dans l'un des grands principes déjà trouvés, un simple syllogisme, une *déduction* unique ne suffira plus; il faudra des séries de syllogismes, des chaînes de raisonnements qui, circonscrivant toujours de plus près le cas et le fait, prouveront que ce cas et ce fait sont une *déduction* de tel ou tel principe. Si l'homme n'avait à son service que l'induction, il serait forcé à chaque pas de recourir à l'expérience; sa faculté de comparaison et de *déduction* perdrait son ressort; il s'en tiendrait à l'empirisme et au hasard de la découverte. La *déduction* est donc complémentaire de l'induction; mais il ne faut pas tomber dans cette autre erreur qui consiste à croire que certaines sciences se sont fondées en dehors de l'expérience, c'est-à-dire de l'induction.

Qu'est-ce autre chose que des résultats d'inductions que ces nomenclatures, que ces propositions glissées dans les définitions, sortes de *postulata* déguisés, que les généralisations de l'expérience, appelées axiomes, que les hypothèses obtenues par l'omission, l'exagération, la régularisation d'un fait réel, dont toute géométrie procède avant de fonctionner déductionnellement? Toutes les conceptions des mathématiques sont imaginaires, reposent sur une abstraction et vivent par hypothèse. Où est le point sans étendue, la ligne sans largeur, le cercle véritable, le carré exact? Où a-t-on vu des corps formés de substance homogène, etc.? La mathématique est le maximum de raisonnement appliqué au minimum possible de réalité. Les mathématiques se meuvent dans le champ indéfini d'une hypothèse première, qui varie selon la branche spéciale. La géométrie suppose l'immobilité; la mécanique n'admet que le jeu uniformément composé de quelques mouvements uniformes ou uniformément variés. L'arithmétique repose sur l'hypothèse de l'identité des corps d'une même espèce; elle affirme qu'un cheval et un cheval font deux chevaux. Si on ne lui accordait pas ce *postulatum*, elle ne pourrait être la science des nombres. L'algèbre apporte une abstraction de plus; elle est la science du nombre abstrait de la quantité; elle s'occupe d'abord des opérations qu'on peut faire sur tout nombre, quel qu'il soit; puis elle fait quelques catégories entre les quantités, par exemple, entre les quantités fixes et les quantités variables. On pourrait croire que ces conceptions sont de purs symboles et qu'elles émanent d'une faculté particulière de l'esprit, d'une raison intuitive, d'un fait de conscience, comme disent certaines écoles platoniciennes. On se tromperait; c'est toujours sur un souvenir de la réalité que l'esprit travaille, même en algèbre. Seulement, si l'homme a tiré de la réalité par abstraction la ligne, le chiffre, la lettre symbole de l'algèbre, il est aussi vrai qu'il a été poussé à faire cette abstraction par sa faculté propre, *propria facultate*, dit Bacon, qui est la passion du droit, du régulier, de l'identique, du symétrique. Un géomètre anglais, T. Perronet-Thompson, a montré que ce n'est que par un artifice que les géomètres paraissent aller du simple au composé. Il est certain que l'homme a conçu de la comparaison différentielle des objets ronds qui l'entouraient l'idée de sphère et de sphère en mouvement, bien avant de concevoir le point, la droite, etc., et qu'il a déduit le point, la ligne, le plan, du contact, du mouvement et de la sécance des sphères.

La méthode déductive fait appel à des *déductions* antérieures, ou bien, s'il n'en existe pas, comme au début d'une science, comme dans un ordre nouveau d'idées, elle commence par une induction; ensuite elle établit les séries de raisonnements, les *déductions* particulières, qui font rentrer un fait nouveau dans un principe déjà connu; en géométrie, par exemple, sachant, d'un côté, ce que c'est qu'un cercle, de l'autre, ce que c'est qu'un angle, elle déduira les propriétés des angles inscrits et circonscrits au cercle. S'il s'agit des sciences physiques, morales ou politiques, il reste à instituer un contrôle rigoureux par la vérification. Ici se pose une question : toute science peut-elle donner lieu à une série de raisonnements? Non, toute science ne se prête pas à ce travail préféré de l'esprit humain. Les unes restent à l'état expérimental, c'est-à-dire qu'elles se composent d'inductions, de lois, de faits isolés entre eux, d'ordres de phénomènes ne présentant aucun lien de connexité. Mais dès qu'un phénomène est la marque d'un autre, et celui-ci d'un troisième, dès que les deux lois s'infèrent réciproquement, directement ou indirectement l'une de l'autre, alors on peut faire ces séries de raisonnements qui sont le caractère différentiel de la méthode déductive et de la méthode inductive. La chimie, à part sa théorie déductive des équivalents, en est encore au rôle inférieur de science expérimentale. Les acides rougissent les couleurs bleues végétales; les alcalis les colorent en vert. Il n'y a aucun lien entre ces deux propositions; la chimie reste expérimentale. Au contraire, en acoustique, un rapprochement de la propagation du mouvement dans les milieux élastiques et de la propagation des divers sons dans l'air a suffi pour transformer cette branche de physique en science déductive, d'expérimentale qu'elle était. La chimie resterat-elle expérimentale? En d'autres termes, les séries d'inductions qui lui servent de base ne communiqueront-elles pas un jour entre elles par des rapports, des marques, des lois communes? Franchement, si au lieu de raisonner positivement sur les rapports des faits et des causes, on se contente de collectionner *positivement* des faits, la chimie ne saurait faire un pas dans la *déduction ;* mais on reprendra le conseil de Bacon, d'expérimenter et d'interroger la nature autant avec l'interprétation qu'avec le fait, *re vel mente.* Ces trois petits mots sont ordinairement omis dans les citations qu'on fait de nos jours du passage de Bacon, car ils sont une violente critique de notre niaiserie scientifique. Comme le dit Stuart Mill, qui ne voit pas qu'il est inconséquent avec son parti pris de positivisme si Liebig remarque que toutes les couleurs bleues rougies par les acides (et réciproquement toutes les couleurs rouges colorées en bleu par les alcalis) contiennent de l'azote, il est très-possible que cette circonstance établisse un jour une connexion entre les deux propositions et permette de trouver une loi plus générale.

Si l'on jette un coup d'œil d'ensemble sur la méthode inductive (v. INDUCTION) et sur la méthode déductive, on voit qu'il en résulte un classement logique des sciences. La statique est une abstraction faite dans la dynamique, et la dynamique mathématique est un cas particulier et simplifié du jeu des forces, qui forme la dynamique universelle. Les mathématiques sont formées de quelques inductions primitives multipliées, combinées par le nombre indéfini des *déductions* possibles. Il serait utile de faire une histoire des grands théorèmes de Taylor, de Carnot, de Monge, etc., ou des grandes applications, comme l'algèbre géométrique de Descartes et celle de Clairaut, comme le calcul de Leibnitz et celui de Newton; on verrait que les idées premières de ces découvertes ont été des inductions par lesquelles ces grands mathématiciens essayaient de mettre les mathématiques de pair avec la réalité, en y faisant entrer les concepts réels de mouvement, de variation, etc.

La balance se trouve exacte entre les inductions et les *déductions* de l'acoustique, de l'optique, de la mécanique, etc.

Enfin, chimie, physiologie, médecine, en sont encore au procédé inductif. Avec les Berthelot, la chimie s'appuie sur une expérimentation raisonnée et sort de l'empirisme. Mais, malgré les Cl. Bernard, les Duchenne de Boulogne, etc., la médecine et la physiologie ne se dégagent pas de ce travail d'entassement de faits, signalé par Bacon comme le pur empirisme. La médecine a deux excuses : une difficulté d'expérimentation, difficulté qui a plusieurs causes différentes, et l'état encore embryonnaire de la physiologie dont elle procède. La physiologie n'aurait pas d'excuse si elle ne pouvait exciper de la grande infériorité philosophique de nos savants et de l'ignorance de nos philosophes.

— Mus. Selon Jean-Jacques Rousseau, la *déduction* est une suite de notes montant diatoniquement ou par degrés conjoints. Il ajoute que c'est un terme de plain-chant. Cette définition manque à la fois de justesse et de précision. On sait que le système musical des Grecs (et c'est à la musique grecque que se rapporte le mot *déduction*) avait pour base le tétracorde, comme le système musical moderne a pour base la gamme; mais les divers tétracordes qui composaient ce système étaient de deux sortes : le tétracorde conjoint, dont la première note était identique à la dernière du précédent, et le tétracorde disjoint, dont la première note était placée un degré au-dessus de la dernière note du précédent. Le tétracorde disjoint était donc d'une nature particulière, et il s'ensuit que, dans le mécanisme de la solmisation grecque, on ne pouvait passer d'un tétracorde à un autre sans opérer une modification et sans changer la formule inhérente à la nature du premier. Or, c'est pour constater indirectement l'existence de ces modifications qu'on appliquait aux quatre degrés de chaque série tétracordale, c'est-à-dire aux quatre notes constituant un tétracorde, le mot de *déduction*, car ces quatre notes n'étant entre elles l'objet d'aucun changement, appartenant toutes à un même système, se déduisaient pour ainsi dire les unes des autres.

DÉDUCTIONNISTE s. m. (dé-du-ksi-o-ni-ste — rad. *déduction*). Celui qui fait des déductions : *Un* DÉDUCTIONNISTE *subtil.* ‖ Peu usité.

DÉDUIRE v. a. ou tr. (dé-dui-re — lat. *deducere;* rad. *de*, de, et *ducere*, tirer). Soustraire, retrancher : *Il faut, de cette somme,* DÉDUIRE *un à-compte de* 200 *francs. Un négociant ne peut dire que son fonds est à lui, s'il n'A entièrement* DÉDUIT *ses dettes passives.* (Lav.)

— Exposer en détail : *J'ai été fort ébranlé de toutes ces raisons, qu'il m'A* DÉDUITES *fort au long.* (Volt.) *Gibbon excelle à analyser et à* DÉDUIRE *les parties compliquées de son sujet.* (Ste-Beuve.)

D'un récit ennuyeux il m'a *déduit* sa cause.
LA FONTAINE.

Les raisons en seraient trop longues à *déduire*.
LA FONTAINE.

— Conclure, inférer : *Le but du philosophe naturaliste doit être de s'élever assez haut pour pouvoir* DÉDUIRE, *d'un seul effet général pris comme cause, tous les effets particuliers.* (Buff.) *Zadig devinait, par quelques traces confuses, par quelques mots à demi déchirés, des circonstances qu'il* DÉDUISAIT *toutes des plus légers indices.* (Mme de Staël.) *Contre Diderot, d'Holbach et tout le vieil athéisme recrépi par eux, Rousseau* DÉDUIT, *de l'existence même de la matière, la nécessité d'un moteur intelligent et suprême.* (Villemain.) *Démontrer, c'est* DÉDUIRE *une proposition inconnue d'une proposition connue.* (Le P. Ventura.)

— Amuser. ‖ Vieux en ce sens.

— Absol. : *Conclure du genre à l'espèce, de l'espèce à l'individu, c'est* DÉDUIRE. (Charma.)

Qui sait DÉDUIRE *sait prévoir.* (E. de Gir.) *La possibilité de l'erreur commence pour l'homme dès qu'il commence à* DÉDUIRE. (Le P. Ventura.)

— Fam. *En déduire*, En rabattre : *Voilà ce qu'il dit, mais il faut* EN DÉDUIRE.

Se déduire v. pr. Etre déduit, retranché : *Cette somme doit* SE DÉDUIRE *du capital.*

— Etre conclu, résulter comme conséquence : *Les événements se suivent, s'enchaînent et* SE DÉDUISENT *dans l'histoire avec une logique qui effraye.* (V. Hugo.) *N'admirez-vous pas comme ces quatre articles-là* SE DÉDUISENT *l'un de l'autre et s'enchaînent?* (Cormen.)

— S'amuser. ‖ Vieux en ce sens.

DÉDUIT, UITE (dé-dui, ui-te) part. passé du v. Déduire. Retranché : *La somme* DÉDUITE. *Ce gouvernement, les petits profits* DÉDUITS, *coûte à la compagnie* 154,000 *livres.* (Raynal.)

— Exposer en détail : *Des griefs longuement* DÉDUITS.

— Conclu, inféré : *En matière religieuse, ses doctrines étaient simples, fermes, rigoureusement* DÉDUITES. (Guizot.)

DÉDUIT s. m. (dé-dui). Divertissement, distraction, amusement :

Là tous les jours étaient nouveaux *déduits*.
LA FONTAINE.

Il avait dans la terre une somme enfouie,
Son cœur avec, n'ayant autre *déduit*
Que d'y ruminer jour et nuit
Et rendre sa chevance à lui-même sacrée.
LA FONTAINE.

Plaisirs amoureux : *Nous étant confortés et préparés au* DÉDUIT, *Palestre se lève.* (P.-L. Courier.) ‖ Vieux mot.

— Véner. Equipage de chasse complet, avec veneurs, chiens, oiseaux, etc.

DÉDUPLICATION s. f. (dé-du-pli-ka-si-on — du préf. *dé*, et de *duplication*). Bot. Se dit d'un mode particulier de multiplication par dédoublement, observé dans les algues appartenant à la famille des desmidiées et à celle des diatomées.

DÉDURAILLER v. a. ou tr. (dé-du-ra-llé; *ll* mll.). Argot. Délivrer de ses fers, en parlant d'un condamné.

DÉDURCI, IE (dé-dur-si) part. passé du v. Dédurcir. Ramolli : *Substance* DÉDURCIE.

DÉDURCIR v. a. ou tr. (dé-dur-sir — du privat. *dé*, et de *durcir*). Ramollir, en parlant d'un corps dur.

Se dédurcir v. pr. Etre dédurci : *Tout corps* SE DÉDURCIT *par l'effet de la chaleur.*

DEE la *Deva* des anciens, fleuve d'Angleterre, qui prend sa source dans le pays de Galles, au lac de Bala, comté de Mérioneth, coule d'abord de l'O. à l'E., entre dans le comté de Denbigh, arrose la vallée de Langollen, puis, se dirigeant au N., entre dans le comté de Chester, baigne la ville de ce nom et se jette dans la mer d'Irlande après un cours d'environ 114 kilom. L'estuaire de la Dee, long de 22 kilom. et large de 6, est encombré de bancs de sable. ‖ Rivière d'Ecosse, la *Devena* des Romains; elle descend du mont Cairngorn, traverse en partie le comté d'Aberdeen, coule ensuite sur la limite de celui de Kincardine et se jette dans la mer du Nord près de New-Aberdeen, après un cours d'environ 130 kilom. de l'O. à l'E. ‖ Autre rivière d'Ecosse, qui prend sa source dans le comté de Kirkcudbright, traverse le lac de Ken et, après un cours de 66 kilom., débouche dans le golfe de Solway. Les petits navires peuvent la remonter jusqu'à 9 kilom. au-dessus de son embouchure.

DEE (Jean), mathématicien et astrologue anglais, né à Londres en 1527, mort en 1607. Il fit de longs voyages, acquit des connaissances étendues et se rendit d'abord célèbre par ses connaissances en mathématiques et en astronomie; mais il ne tarda pas à s'égarer dans les aberrations de l'astrologie judiciaire, se mit à la recherche de la pierre philosophale et prétendit être en communication avec les esprits. Dee fut astrologue de la reine Elisabeth, qui le chargea de travailler à la réforme du calendrier; de l'empereur Rodolphe II et d'Etienne, roi de Hongrie. Après avoir joui d'une grande opulence et mené pendant six ans (1583-1589) une vie aventureuse en Allemagne et en Hongrie, il vécut dans la misère jusqu'à ce que la reine Elisabeth l'eût rappelé à Londres. Il laissa une bibliothèque magnifique et un remarquable cabinet de curiosités. Il a écrit sur la chimie, la navigation, l'astrologie, divers ouvrages qui furent publiés pour la plupart par Méric Casaubon (Londres, 1659, in-fol.).

DEE (Arthur), alchimiste et médecin anglais, né à Mortlac (Surrey) en 1579, mort en 1651. Il était fils du précédent. Il exerça la médecine à Londres et à Manchester, puis se rendit en Russie, où il devint premier médecin du czar; il revint ensuite en Angleterre, reçut le même titre de Charles Ier, suivit les aberrations de son père et mourut dans l'indigence, après avoir vainement tenté de découvrir la pierre philosophale. On a de lui : *Fasciculus chimicus, obstrusæ hermeticæ scientiæ ingressum, progressum, coronidem explicans* (Bâle, 1629, in-8°).

DÉEB s. m. (dé-èb). Mamm. Syn. de DÉAB.

DEEP-RIVER, rivière des Etats-Unis, dans la Caroline du Nord. Elle forme une des branches principales de la rivière Capefear, dans laquelle elle verse ses eaux après un cours d'environ 110 kilom.

DEER (OLD-), ville et paroisse d'Ecosse, comté d'Aberdeen, à 46 kilom. O. de New-Aberdeen; 4,350 hab. Filage de lin, blanchisseries. Ruines druidiques. A 2 kilom. d'Old-Deer, on trouve New-Deer, petite ville du comté d'Aberdeen; 3,229 hab. Carrières de pierres à chaux. Forteresse, l'une des premières occupées par Jacques II.

DEERFIELD, ville des Etats-Unis d'Amérique, dans le New-Hampshire, à 20 kilom. S.-E. de Concord; 2,700 hab. ‖ On trouve aux Etats-Unis plusieurs autres bourgs du même nom : un dans l'Etat de Massachusetts, à 120 kilom. N.-O. de Boston; 2,400 hab.; un autre dans l'Etat de New-York, à 235 kilom. N.-E. d'Utica; 2,227 hab.

DEERING (Charles), médecin allemand, né en Saxe, mort vers 1750. Il se rendit en Angleterre vers 1720, exerça la médecine à Londres, puis à Nottingham (1736), et finit par tomber dans la misère. Deering, qui était lié avec les naturalistes Dillen et Martyn, s'occupa beaucoup de botanique, enrichit la science par la découverte de plusieurs cryptogames, puis fit des recherches sur les antiquités et composa un ouvrage qui a été publié après sa mort, sous le titre de *Nottinghamia vetus et nova* (1751, in-4°). R. Brown a donné en son honneur le nom de *deeringia* à une plante de la famille des amarantacées.

DEERINGIE s. f. (dé-rain-jî — de *Deering*, botan. allem.). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des amarantacées, tribu des célosiées, formé aux dépens des célosies, et comprenant quatre espèces qui croissent dans l'Inde et en Australie.

DEERLYK, bourg et commune de Belgique, province de la Flandre occidentale, arrond. et à 6 kilom. N.-E. de Courtrai, près d'Harlebeke; 5,231 hab. Elève considérable de bestiaux dans les environs.

DEERNESS, village et paroisse d'Ecosse, comté des Orcades et Shetland, dans l'île de Pomona, sur la côte N.-E. et près du cap de son nom, sur le havre de Deer-Sound; 700 hab. Pêche active; fabriques de cordages.

DEES, ville de l'empire d'Autriche, dans la Transylvanie, à 45 kilom. N.-E. de Klausenbourg, au confluent du Kis-Szamos et du Nagy-Szamos; 5,330 hab.; chef-lieu du cercle de Dees. Gymnase calviniste; mines de sel considérable.

DÉESSE s. f. (dé-è-se — lat. *dea*, fémin. de *deus*, dieu). Mythol. Divinité du sexe féminin : *Les* DÉESSES *eurent leur séjour dans les cieux et leur département sur la terre.* (B. de St-P.) *Hygie était la* DÉESSE *de la santé.* (Raspail.) *Le mot* DÉESSE *serait en hébreu un horrible barbarisme.* (Renan.)

Une *déesse* dit tout ce qu'elle a dans l'âme;
Celle-ci déclara sa flamme.
LA FONTAINE.

C'est la crainte qui fit les dieux,
Et l'amour qui fit les *déesses*.
DORAT.

Voudrais-je, de la terre inutile fardeau,
Trop avare du sang reçu d'une *déesse*,
Attendre chez mon père une obscure vieillesse?
RACINE.

‖ *Grandes déesses*, Celles qui étaient classées parmi les dieux d'un ordre supérieur, à savoir : Junon, Vesta, Minerve, Cérès, Diane et Vénus. ‖ *Déesses mères*, Déesses mal déterminées, qui présidaient aux fruits de la terre et veillaient sur la santé des empereurs. ‖ *Déesse aux cent voix*, Renommée. ‖ *Déesse du matin*, Aurore. ‖ *Bonne Déesse*, Cybèle. V. BONNE DÉESSE.

— Etre féminin abstrait que l'on personnifie et à qui l'on prête quelque influence analogue à celle que l'on attribuait aux divinités du paganisme : *La* DÉESSE *de la Vérité.*

. . . La Liberté, c'est la seule *déesse*
Que l'on n'adore que debout.
BARBIER.

‖ Femme d'un port très-noble et d'une grande beauté. *C'est une* DÉESSE *que cette femme. Une femme, quelle qu'elle puisse être, est une* DÉESSE *pour des prisonniers.* (Mme de Staël.) ‖ Femme dont on est épris : *J'ai plus fait, répondit le valet de chambre, j'ai appris le nom et la qualité de votre* DÉESSE. (Le Sage.)

— **Epithètes.** Immortelle, puissante, fière, orgueilleuse, superbe, haineuse, vindicative, inexorable, inflexible, impitoyable, chaste, pudique, timide, douce, affable, aimable, favorable, tutélaire, propice, bienfaisante, protectrice, irritée, offensée, outragée, vénérée, adorée, impure, impudique, voluptueuse, amoureuse.

— **Encycl.** Hist. *Déesse de la Raison.* V. RAISON.

— Mythol. *Déesses mères.* Ces divinités champêtres étaient honorées depuis la plus haute antiquité, et leur culte avait passé successivement d'Egypte en Grèce, à Rome, dans les Gaules, en Germanie et en Espagne. D'après quelques mythologues, prétend Diodore, les *déesses* mères auraient servi de nourrices à Jupiter et l'auraient recueilli à l'insu de Saturne; en échange de ce bienfait, le dieu de l'Olympe les aurait placées dans le ciel, où elles formaient la constellation de la Grande Ourse. D'autres prétendent, au contraire, que ces divinités étaient filles de Cadmus et avaient été chargées de l'éducation de Bacchus. Leur culte était très-ancien; elles avaient un temple très-beau en Sicile, où se pressaient de nombreux pèlerins qui apportaient de riches offrandes. Ce temple comptait dans ses dépendances plus de trois mille bœufs et une immense étendue de pays.

Le culte des *déesses* mères était le même que celui des autres divinités champêtres, et comme elles portent ordinairement des fruits et des fleurs à la main, il est plus que probable que c'était ce genre de produits naturels qu'on leur offrait; le miel et le lait étaient également au nombre de ces offrandes; ils étaient répandus sur leurs autels par des prêtres à elles consacrés. On leur faisait aussi des sacrifices d'animaux : c'était le cochon qui était choisi de préférence, comme causant beaucoup de ravages dans les champs, les jardins et les vignes. Les Gaulois érigèrent aux *déesses* mères des chapelles nommées *cancelli*, où ils portaient leurs offrandes avec de petites bougies; après avoir prononcé quelques paroles mystérieuses sur le pain ou les herbes, matière de leur sacrifice, ils les cachaient dans un endroit creux ou dans un arbre, et croyaient par là garantir leurs troupeaux de la contagion et de la mort même. Ils joignaient à ces pratiques diverses d'autres superstitions qui sont formellement interdites dans les capitulaires et dans les rituels de l'Eglise. Les *déesses* mères étaient représentées sous la figure de jeunes femmes, modestement habillées, tenant à la main et portant sur leurs genoux des fruits, des fleurs et des cornes d'abondance.

Déesse (LA), vaudeville en trois actes, de Scribe et Xavier Saintine, représenté pour la première fois au théâtre du Gymnase, le 30 octobre 1847. Nadja avait trois ans lorsqu'elle partit pour l'Inde avec son père, Mardoche, négociant en vins, et le duc Charles de Montoreau. Le vaisseau fait naufrage sur les côtes de l'Eldorado, pays dont le grand prêtre, fatigué de prêcher l'adoration des monstres, a l'idée de métamorphoser Nadja en déesse. Plus tard, un bâtiment français reconduit nos exilés dans leur patrie, où, après bien des péripéties, Nadja épouse le duc de Montoreau. Le seul fait original à noter dans cette pièce est la manière dont Mardoche le négociant, père de Nadja, est devenu riche. Le grand prêtre de l'Eldorado aimait fort le vin de Mardoche; le gardien de la pagode partageait aussi ce goût et ne se gênait pas pour puiser dans les futailles; seulement il remplissait avec du sable et des cailloux les vides qu'il faisait; or, ce sable et ces cailloux, c'était de l'or tout pur.

Scribe avait pensé, dit-on, à faire de sa *Déesse* un ballet pour l'Opéra; mais la pièce avait le défaut de rappeler beaucoup trop le sujet d'*Ozaï*, que l'Opéra venait de mettre en scène. Sur ces entrefaites, M. Montigny ayant demandé à Scribe un rôle pour Mme Rose Chéri, le fécond auteur donna la *Déesse* sans en espérer un grand succès, et de fait, malgré le talent déployé par Mme Rose Chéri, la pièce ne réussit guère.

DÉFÂCHÉ, ÉE (dé-fâ-ché) part. passé du v. Défâcher : *Il était fâché, le voilà* DÉFÂCHÉ.

DÉFÂCHER v. a. ou tr. (dé-fâ-ché — du préf. privat. *dé*, et de *fâcher*). Apaiser, remettre en bonne humeur : *Nous avons eu la plus grande peine à le* DÉFÂCHER.

— v. n. ou intr. Cesser d'être fâché : *Il ne* DÉFÂCHE *pas depuis huit jours.*

Se défâcher v. pr. S'apaiser, cesser d'être fâché : *Il est fâché? Tant pis pour lui; il* SE DÉFÂCHERA. *Il ne fallait pas faire du roi un imbécile qui se fâche et* SE DÉFÂCHE *à volonté.* (Grimm.)

Je *me suis défâché* de peur d'être malade.
SCARRON.

DÉFAÇONNER v. a. ou tr. (dé-fa-so-né — du préf. privat. *dé*, et de *façonner*). Détruire la façon de : *Il voulait façonner un vase, il A* DÉFAÇONNÉ *un morceau d'argile.*

— Fig. Faire perdre les bonnes façons, la bonne tournure de : *Il met à* DÉFAÇONNER *ses enfants le soin que d'autres avaient mis à les façonner.*

Se défaçonner v. pr. Devenir défaçonné : *Vous* VOUS DÉFAÇONNEZ *tous les jours.*

DEFACQZ (Eugène), homme politique et jurisconsulte belge, né à Ath en 1797. Il exerçait la profession d'avocat au moment où éclata en Belgique la révolution de septembre (1830). Il fut alors nommé député au congrès national, dont il devint un des membres les plus éminents, se fit remarquer par l'énergie avec laquelle il demanda, au prix des plus grands sacrifices, le maintien de l'intégrité du territoire belge, menacée par les actes de la conférence de Londres; vota contre l'institution du sénat et contre l'élection du roi Léopold, et se montra un zélé défenseur de la liberté. Il devint, quelque temps après, conseiller à la cour de cassation.

Jurisconsulte éminent, M. Defacqz a publié, entre autres écrits : *Ancien droit belge*, ou *Précis des lois et coutumes observées en Belgique avant le Code civil* (Bruxelles, 1846, in-8°). M. Defacqz a présidé le grand congrès libéral qui se tint à Bruxelles en 1847. Il est aujourd'hui grand maître de la franc-maçonnerie belge et président de la cour de cassation.

DE FACTO (*Sur le fait* ou *de fait*), formule diplomatique, usitée pour la reconnaissance d'un fait politique; c'est la consécration du succès, qu'il soit ou non justifié par un droit quelconque. Ainsi, les gouvernements qui ont admis, en la regardant comme illégitime, l'annexion de l'Italie au royaume de Sardaigne, ont reconnu *de facto* le titre de roi d'Italie conféré à Victor-Emmanuel par le parlement italien.

DÉFAILLANCE s. f. (dé-fa-llan-se; *ll* mll. — rad. *défaillir*). Défaut, manque, suppression : *Si la défaillance de la race masculine d'Aaron eût dû arriver, Dieu l'aurait prévue.* (Fén.)

— Par ext. Affaiblissement, perte des forces physiques : *Une* DÉFAILLANCE *causée par l'excès du travail. L'état de* DÉFAILLANCE *d'un malade. La vieillesse cherche des appuis pour soutenir sa* DÉFAILLANCE. (Boss.) ‖ Evanouissement incomplet, commencement de pâmoison : *Eprouver une* DÉFAILLANCE. *Il lui prit une* DÉFAILLANCE. (Vaugelas.) *Le chevalier Bacon tombait en* DÉFAILLANCE *toutes les fois qu'il y avait une éclipse de lune.* (Saint-Foix.)

— Fig. Faiblesse, défaut d'énergie morale : *L'homme qui attente à ses jours montre moins la vigueur de son âme que la* DÉFAILLANCE *de sa nature.* (Chateaub.) *Les fautes, les emportements, les catastrophes peuvent n'être que des accidents passagers, des* DÉFAILLANCES *momentanées de la raison des peuples.* (Salvandy.) *Pour excuser ses propres* DÉFAILLANCES, *la France aime à reprocher à ceux qui se découragent avec elle leur mobilité.* (Ulbach.)

— Jurispr. Non-exécution, au terme fixé, d'une clause, d'une condition.

— Anc. chim. Déliquescence.

— Anc. astron. Eclipse : DÉFAILLANCE *de la lune, du soleil.*

— **Encycl.** Méd. V. SYNCOPE.

DÉFAILLANT (dé-fa-llan; *ll* mll.) part. prés. du v. Défaillir : *Cette condition* DÉFAILLANT, *il était doux et loisible à l'être animé de rentrer dans le repos de la nature inanimée.* (Balz.)

DÉFAILLANT, ANTE adj. (dé-fa-llan, ante; *ll* mll. — rad. *défaillir*). Qui manque, qui a cessé : *A la place de la branche aînée* DÉFAILLANTE, *la branche cadette occupa le trône.*

— Par ext. Qui perd ses forces, qui s'affaiblit : *Louis était entouré de sa famille en larmes, des princes consternés, des princesses* DÉFAILLANTES. (Chateaub.)

Trois fois le fer échappe à leurs mains *défaillantes*.
VOLTAIRE.

D'autres veulent crier, et leurs voix *défaillantes*
Expirent de frayeur sur leurs lèvres béantes.
DELILLE.

Toi-même, rappelant ma force *défaillante*
Et mon âme déjà sur mes lèvres errante,
Par tes conseils flatteurs tu m'as su ranimer.
RACINE.

‖ Qui décline, qui va en dépérissant : *Ses jours* DÉFAILLANTS *et ses infirmités mortelles l'approchaient du tombeau.* (Fléch.) *Florentius naquit en Auvergne, au sein d'une de ces familles sénatoriales qui formai*[illegible] *cratie* DÉFAILLANTE *du pays.* (G[illegible] *restait guère dans tout le cim*[illegible] *dernières fleurs d'automne, que*[illegible] LANTES *roses du Bengale, d*[illegible] (Michelet.)

Je m'échauffe aux rayons de ce [illegible]
Et ma *défaillante* vieillesse [illegible]
Respire avec le frais le souffle du [illegible]

— Qui manque d'énergie, de [illegible] *Son père se montrait* DÉFAILLA[illegible] *de la résolution qu'elle avait pri*[illegible]

— Jurispr. Qui fait défaut : [illegible] FAILLANTE.

— Substantiv. Celui qui fai[illegible] *noms des* DÉFAILLANTS *seront to*[illegible] *main.* (Balz.)

— **Antonyme.** Comparant.

DÉFAILLEMENT s. m. (dé-fa-[illegible] mll. — rad. *défaillir*). Manque, dé[illegible] sation. ‖ Vieux mot.

DÉFAILLI, IE (dé-fa-lli; *ll* mll.) [illegible] passé du v. Défaillir. Anéanti, éteint : *On* [illegible] *sut plus quelles bornes on pourrait donner* [illegible] *leur puissance, quand on leur vit envahir le royaume de Babylone, où la famille royale était* DÉFAILLIE. (Boss.)

— Par ext. Affaibli, abattu : *Un prêtre vient rendre à un cœur intrépide la force* DÉFAILLIE. (Chateaub.)

DÉFAILLIR, v. n. ou intr. (dé-fa-llir; *ll* mll. — du préf. *dé*, et de *faillir*). L'Académie dit que ce verbe n'est guère usité qu'au pluriel du présent de l'indicatif : *nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent;* à l'imparfait : *je défaillais;* au prétérit : *je défaillis, j'ai défailli*, et à l'infinitif : *défaillir.* Il faut y ajouter le singulier du présent de l'indicatif : *je défaux, tu défaux, il défaut*, qu'on trouve dans quelques auteurs; le futur : *je défaudrai*, et le conditionnel : *je défaudrais.* Quelques écrivains ont dit *je défaille;* mais

es ou chan= / eau rousse; / laies de l'é- / ières, qui oc- / sève; les ex- / ase; les flaches / bure de l'arbre; / t de la circon- / res ou étoiles, / la circonfé- / nées par des / rmés par les / ont la dispo / es retours ou / s, fentes con- / ches annuel- / cées par des / as, tors, tor- / rafaux ou / r le retour; / œuds cou- / ans les

c'est là un barbarisme). Faire défaut, manquer :

> A qui le désir manque aucun bien ne *défaut*.
> ROTROU.

‖ Vieux en ce sens.

‖ Soustraire, être infidèle à : DÉFAILLIR *à son devoir. Je ne veux pas* DÉFAILLIR *à la cause sacrée de l'humanité.* (P. Leroux.) S'éteindre, cesser : *Cette famille* A DÉFAILLI *au* XV*e siècle. Certaines espèces de poissons* ONT DÉFAILLI *pour toujours.* (Michelet.)

— Par ext. Perdre ses forces; s'affaiblir : *Je me suis exercé à méditer Dieu, et mon esprit* A DÉFAILLI *dans l'extase.* (Laharpe.) *Je m'aperçois que ta vie mortelle* DÉFAUT. (Chateaub.) *Il cessa brusquement de ramer, ses bras* DÉFAILLIRENT *comme brisés.* (V. Hugo.)

> Et la moitié du ciel pâlissait, et la brise
> *Défaillait* dans la voile.....
> LAMARTINE.

— Dépérir, se détériorer : *Je rends grâce à Dieu de voir* DÉFAILLIR *mon corps avant mon esprit.* (Boss.) *Le contraste est violent entre les oiseaux et l'homme; celui-ci, partout dans les mêmes lieux, périt ou* DÉFAILLE. (Michelet.) ‖ Tomber en défaillance, s'évanouir : *Ses joues avaient pâli et, comme si elle* DÉFAILLAIT, *à plusieurs reprises elle aspira l'odeur de son bouquet de lotus.* (Th. Gaut.) *J'ai vu mon fils* DÉFAILLIR *sur le sein qui l'avait allaité.* (Ch. Nod.)

> . . . Te voyant pleurer et *défaillir*,
> J'ai senti de pitié mon âme tressaillir.
> SOUMET.

— Fig. Perdre son énergie morale ou ses forces intellectuelles : *Etre un saint, c'est l'exception; être un juste, c'est la règle : errez,* DÉFAILLEZ, *péchez, mais soyez des justes.* (V. Hugo.)

> . . . . Son âme affaissée
> Sent *défaillir* sa force et mourir sa pensée.
> DELILLE.

Se défaillir v. pr. Se manquer, faire défaut à soi-même : *Je ne veux pas* ME DÉFAILLIR *à moi-même.* (Desc.) ‖ Inus.

DÉFAIRE v. a. ou tr. (dé-fè-re — du privat. *dé*, et de *faire*. Se conjugue comme *faire*). Changer l'état d'une chose de manière qu'elle ne soit plus ce qu'elle était : DÉFAIRE *un habit, une couture.* DÉFAIRE *un mur.* DÉFAIRE *un nœud.* DÉFAIRE *sa malle. Mais, monsieur, j'ai fait mon paquet. — Eh bien, tu n'as qu'à le* DÉFAIRE. (Mariv.)

— Détruire, renverser : *Les causes qui font et* DÉFONT *les empires dépendent des ordres secrets de la divine Providence.* (Boss.) *Ce sont les passions qui font et* DÉFONT *tout en ce monde.* (Fonten.) *Paris fait les rois et il les* DÉFAIT. (Cormen.) *Le génie de la guerre* DÉFAIT *l'histoire à coups de canon.* (Pelletan.) *L'arianisme* DÉFAIT, *le mahométisme* DÉFAIT, *le protestantisme* DÉFAIT, *un trône assuré au pontificat, voilà les quatre couronnes de la France, couronnes qui ne flétriront pas dans l'éternité.* (Lacordaire.)

> Un prêtre audacieux fait et *défait* les rois.
> M.-J. CHÉNIER.

‖ Rompre, En parlant d'un engagement contracté : DÉFAIRE *un mariage, un marché.*

— Abattre, exténuer : *Une maladie grave* DÉFAIT *promptement l'homme le plus robuste.* ‖ Décomposer les traits de : *La peur l'*A *complètement* DÉFAIT.

— Vaincre, mettre en déroute : *Il* A DÉFAIT *la flotte anglaise. Il faut autant de courage que d'intelligence pour* DÉFAIRE *une armée double en nombre. Il valait mieux sauver un citoyen que de* DÉFAIRE *mille ennemis.* (Boss.)

> Il *défit* trois préteurs, il gagna dix batailles.
> CORNEILLE.

‖ Vaincre dans une discussion : *Il vous aurait méprisé s'il vous eût battu, il vous haïra parce que vous l'*AVEZ DÉFAIT. ‖ Surpasser en beauté, en mérite : *Cet homme* DÉFAIT *tous les autres par la supériorité de son esprit.* (Acad.) *L'offense la plus irrémissible parmi les femmes, c'est quand l'une d'elles en* DÉFAIT *une autre en pleine assemblée.* (La Font.)

> Une fille à seize ans *défait* bien une mère.
> QUINAULT.

‖ Vieilli en ce sens.

— Par ext. Déranger : DÉFAIRE *un lit.*

— Faire mourir : *Cette malheureuse* A DÉFAIT *son fruit, son enfant.* (Acad.)

— Délivrer, débarrasser, en parlant d'une personne gênante : DÉFAITES*-moi de cet importun. Ne voulez-vous pas me* DÉFAIRE *de votre marquis extravagant?* (Mol.) *Le lendemain, Constantin gagna cette célèbre bataille qui* DÉFIT *Rome d'un tyran et l'Eglise d'un persécuteur.* (Boss.)

> Je t'*ai défait* d'un père et d'un frère et de moi.
> CORNEILLE.

> La guerre m'*a défait* d'un frère heureusement.
> REGNARD.

‖ Délivrer, débarrasser, en parlant d'un objet qui embarrasse : *Je veux vous* DÉFAIRE *de ce défaut. Le dévot politique P... a condamné au carcan et aux galères un pauvre diable, qui est mort de désespoir le lendemain de l'exécution, pour avoir prié un libraire de le* DÉFAIRE *de quelques volumes qu'il ne connaissait pas et qu'on lui avait donnés en payement.* (D'Alemb.)

— Absol. *Ici-bas l'homme n'est occupé qu'à faire et qu'à* DÉFAIRE. *Ils ne songent pas, les bonnes gens qui veulent maintenir toutes choses intactes, qu'à Dieu seul appartient de créer; qu'on ne fait point sans* DÉFAIRE, *que ne jamais détruire c'est ne jamais renouveler.* (P.-L. Courier.)

— Mar. *Défaire de la toile*, Oter de la voile au vent : *Il fait et* DÉFAIT DE LA TOILE *avec tant d'adresse, que lui et ses équipiers sombrent le plus souvent dans les plus innocentes flaques d'eau.* (E. Briffault.)

Se défaire v. pr. Etre défait, dérangé, en parlant d'une chose disposée d'une certaine façon : *Votre cravate* SE DÉFAIT. *Ce mur* SE DÉFERA *à la première pluie.*

— Se débarrasser, se délivrer, en parlant d'une personne : SE DÉFAIRE *d'un fâcheux, d'un rival. Le meilleur moyen de* SE DÉFAIRE *d'un ennemi, c'est d'en faire un ami.* (Henri IV.) *Il y a deux manières de congédier son monde et de* SE DÉFAIRE *des gens : se fâcher contre eux ou faire si bien qu'ils se fâchent contre vous.* (La Bruy.)

> Allons au plus pressé. D'un ministre rebelle
> *Défaites-vous* d'abord...
> N. LEMERCIER.

> ... Vous voulez *vous* en *défaire?*
> Ne cherchez point d'assassins;
> Donnez-lui deux médecins,
> Et qu'ils soient d'avis contraire.
> PÉLISSON.

— Se rompre, en parlant d'une chose convenue : *Le marché* S'EST DÉFAIT, *par suite d'une chicane élevée par le vendeur. Quand se fait votre mariage? — Il* S'EST DÉFAIT *hier.*

— Etre détruit, disparaître : *Le cœur a des mouvements artificiels qui se font et* SE DÉFONT *en un moment.* (Boss.)

> Plus d'unité! les nœuds des Etats *se défont.*
> V. HUGO.

— Perdre ses forces : *Le pauvre malade* SE DÉFAIT *à vue d'œil.* ‖ Se décomposer, en parlant des traits : *Avez-vous vu comment sa figure* S'EST *subitement* DÉFAITE?

— Se gâter, se détériorer, perdre de sa qualité : *Ces vins ne sont pas de garde, ils* SE DÉFONT *aisément.* ‖ Se débarrasser, en parlant d'un objet qui embarrasse : *J'aime à* ME DÉFAIRE *de mes papiers.* (Mme de Mainten.) *Le germe de l'insecte qui se métamorphose contient actuellement toutes les enveloppes dont cet insecte doit* SE DÉFAIRE. (Bonnet.)

> Tous les biens d'ici-bas sont faux et passagers,
> Leur possession trouble et leur perte est légère;
> Le sage gagne assez quand il peut s'en *défaire.*
> REGNARD.

— Se guérir : DÉFAITES-VOUS *de votre rhume.* ‖ Se corriger : DÉFAITES-VOUS *de cette haine que vous avez pour les détails.* (Mme de Sév.) *On* SE DÉFAIT *plus aisément de ses vices que de ses ridicules.* (Casanova.) *On ne* SE DÉFAIT *que très-difficilement d'une habitude vicieuse.*

> De ses habitudes premières
> On *se défait* malaisément.
> LEBRUN.

— Se détacher, se dépouiller, se priver : *Dieu nous ordonne de* NOUS DÉFAIRE *de nos richesses.* (Fléch.) *L'espèce humaine ne* SE DÉFAIT *jamais de ce dont elle a besoin.* (B. Const.)

> ... Cet homme est nécessaire;
> Il conduit bien l'Etat, je ne puis m'en *défaire.*
> N. LEMERCIER.

‖ Se débarrasser ou se dépouiller, se priver, en vendant ou en aliénant : *Je ne* M'EN DÉFERAI *à aucun prix. Vous êtes orfèvre, monsieur Josse, et votre conseil sent son homme qui a envie de* SE DÉFAIRE *de sa marchandise.* (Mol.)

> Le bien n'est bien qu'autant que l'on peut s'en [*défaire;*
> Autrement c'est un mal...
> LA FONTAINE.

— Se suicider : *Dans son désespoir, il* SE DÉFIT *lui-même.* (Acad.) *Mon père, dans l'excès de sa douleur, me dit : « Ne va pas répandre le bruit que ton frère* S'EST DÉFAIT *lui-même. »* (Volt.)

— **Syn. Défaire, battre, vaincre.** V. BATTRE.

DÉFAISANT (dé-fè-zan) part. prés. du v. Défaire : *Elle est comme Pénélope,* DÉFAISANT *la nuit ce qu'elle a fait le jour.*

DÉFAIT, AITE (dé-fè, è-te) part. passé du v. Défaire. Dérangé, désassemblé, désuni, en parlant d'une chose qui était montée ou disposée : *Un lit* DÉFAIT. *Un paquet* DÉFAIT. *Des cheveux* DÉFAITS. *Un nœud* DÉFAIT.

> J'ai vu la parure enfantine
> Plaire par ce qui lui manquait,
> Ruban perdu, boucle *défaite.*
> BÉRANGER.

‖ Rompu, en parlant d'une chose convenue : *Un marché, un mariage* DÉFAIT.

— Pâli, maigri, exténué : *Son visage était* DÉFAIT *par des veilles opiniâtres. Je vous revois avec un visage fort* DÉFAIT, *dit mon père en attachant sur moi un regard moins tendre qu'investigateur.* (J. Sandeau.)

> Tes yeux battus, ton air *défait*
> Décèlent malgré toi tes prouesses.
> MÉDARD DE ST-JUST.

— Altéré, abattu, qui a la figure décomposée : *Elle était pâle,* DÉFAITE, *et ses yeux paraissaient encore humides des pleurs qu'elle avait versés.* (Le Sage.) *Le roi rentra,* DÉFAIT, *inondé de sueur, le désespoir dans l'âme.* (Lamart.)

> Ce Léon m'inquiète; il était si *défait!*
> PONSARD.

> . . . Il partit, plus *défait* et plus blême
> Que n'est un pénitent sur la fin du carême.
> BOILEAU.

— Vaincu, au point de ne pouvoir plus continuer de combattre : *On a dit de Guillaume III qu'il fut toujours battu sans avoir jamais été* DÉFAIT. *Au Mexique, nous n'avons jamais été battus, mais en fin de compte nous y avons été* DÉFAITS. *Le fils d'Ahmed ayant été* DÉFAIT *par les califes de Bagdad, la cité sainte retourna sous la puissance de ses califes.* (Chateaub.) *La guerre, terminée à l'ouest, se concentra autour de Numance, où pendant cinq années plusieurs consuls furent* DÉFAITS. (Napol. III.)

> Rome est sujette d'Albe, et vos fils sont *défaits.*
> CORNEILLE.

— Débarrassé, délivré : *On n'a pas plus tôt fait emplette de cette marchandise qu'on voudrait en être* DÉFAIT. (Regnard.) *Guillaume fut bientôt* DÉFAIT *du duc d'Anjou comme de l'archiduc Mathias.* (Volt.) ‖ Guéri : *Quand serai-je* DÉFAIT *de ma migraine? Me voilà* DÉFAIT *d'une habitude que je ne veux plus contracter.* ‖ Affranchi : *Ceux qui sont destinés aux grandes places sont* DÉFAITS *des préjugés qui avilissent une nation.* (Volt.)

— Blas. Se dit quelquefois des têtes d'animaux qui sont coupées net, sans présenter ni lambeaux ni filaments de chair. ‖ On dit ordinairement COUPÉ ou DÉCAPITÉ.

DÉFAITE s. f. (dé-fè-te — rad. *défaire*). Déroute, perte d'une bataille : *Essuyer une* DÉFAITE. *La* DÉFAITE *du principal corps d'armée. Les victoires traînent toujours après elles autant de calamités pour un Etat que les plus sanglantes* DÉFAITES. (La Bruy.) *Les* DÉFAITES *sont de bons instituteurs.* (B. Const.) *La* DÉFAITE *de Baylen, laissant Madrid sans défense, força Joseph de s'en éloigner.* (De Pradt.) *Il n'est guère de* DÉFAITES *ni de victoires définitives dans les éternelles vicissitudes des empires et des nations.* (H. Martin.)

> Encore une *défaite*, et dans Alexandrie
> Je veux que cette ingrate en ma faveur vous prie.
> CORNEILLE.

‖ Infériorité, résultat désavantageux dans une lutte : *C'est au lendemain des* DÉFAITES *que les idées vaincues doivent se relever.* (Proudh.) *Fort dans le combat, j'étais trop naïf dans la* DÉFAITE *pour n'être pas enlacé à tout jamais par ma conscience.* (G. Sand.) *Les victoires des autorités que le respect ne défend plus ne sont que des ajournements de leur* DÉFAITE. (Le P. Félix.) *La résignation est la* DÉFAITE *de l'âme.* (P. Lanfrey.) ‖ Soumission d'un cœur : *Les hommes souvent veulent aimer et ne sauraient y réussir; ils cherchent leur* DÉFAITE *sans pouvoir la rencontrer.* (La Bruy.)

> Et qui sait si l'ingrate, en sa longue retraite,
> N'a point de l'empereur médité la *défaite?*
> RACINE.

— Fig. Excuse sans valeur, prétexte : *Une mauvaise* DÉFAITE. *Une* DÉFAITE *ingénieuse. Je lui fis ressouvenir qu'il m'avait promis de m'épouser, et je le pressai de me tenir parole; il me paya de* DÉFAITES. (Le Sage.)

> ... Fort bien, la réponse est honnête,
> Et vous avez toujours quelque *défaite* prête.
> REGNARD.

> Que l'amour-propre abonde en mauvaises *défaites*,
> Quand il faut réparer les fautes qu'on a faites!
> LA CHAUSSÉE.

> Il faudra cependant chercher une *défaite*,
> Appuyer mon refus sur un moyen honnête!
> AL. DUVAL.

— Facilité de se débarrasser : *Dans les temps de révolution, les opinions sont les seules marchandises dont on trouve la* DÉFAITE. (Chateaub.)

— *De défaite*, Dont on se défait aisément, dont le débit est facile : *En trois semaines, il me mit en possession de tous les effets de don César, lesquels consistaient en barres d'argent, en pistoles d'Espagne et en marchandises* DE DÉFAITE. (Le Sage.) *Sans être ni artiste ni critique, il a cependant un nez de brocanteur, et il flaire assez bien les toiles qui sont* DE DÉFAITE. (E. About.)

— Fam. *Fille de défaite*, Fille pour laquelle on peut aisément trouver un parti, fille qu'il est facile de marier.

— **Antonymes.** Triomphe, victoire, bataille gagnée.

— **Syn. Défaite, déroute.** La *défaite* est l'opposé de la victoire : c'est la perte d'une bataille après une lutte régulière; la *défaite* est plus ou moins sanglante, plus ou moins prompte, etc. La *déroute* présente une armée qui fuit en désordre; c'est ordinairement une *défaite* complète sans possibilité de rallier les troupes vaincues; c'est quelquefois l'effet d'une terreur panique.

Défaite des Cimbres (LA), tableau de Decamps. V. CIMBRES.

DÉFAIX s. m. (dé-fè). Anc. cout. Lieu défendu comme appartenant au seigneur : *Les garennes, les étangs étaient des* DÉFAIX.

DÉFALCATION s. f. (dé-fal-ka-si-on — rad. *défalquer*). Déduction, soustraction, retranchement : *Après* DÉFALCATION *des frais.* DÉFALCATION *faite des avances, il lui revenait trois mille francs.*

DÉFALQUÉ, ÉE (dé-fal-ké) part. passé du v. Défalquer. Déduit, retranché : *Tous frais* DÉFALQUÉS, *il restait à peine de quoi payer le loyer.*

DÉFALQUER v. a. ou tr. (dé-fal-ké — du préf. *dé*, et de *falcare*, verbe hypothétique tiré de *falx*, faux, mot à mot retrancher avec la faux). Retrancher, rabattre, déduire : *Avant de lui solder son compte, il faudra* DÉFALQUER *les avances qu'on lui a faites. A mesure que l'on prend des points, on en* DÉFALQUE *autant sur la portie de l'adversaire.* (Chateaub.)

Se défalquer v. pr. Etre défalqué : *Les frais de justice* SE DÉFALQUENT *avant toute autre chose, dans le produit d'une vente.*

DÉFANATISABLE adj. (dé-fa-na-ti-za-ble — rad. *défanatiser*). Qui peut être défanatisé : *Les Turcs ne paraissent guère* DÉFANATISABLES.

DÉFANATISANT (dé-fa-na-ti-zan) part. prés. du v. Défanatiser : *L'instruction* DÉFANATISANT *les peuples.*

DÉFANATISANT, ANTE adj. (dé-fa-na-ti-zan, an-te — rad. *défanatiser*). Qui défanatise, qui est propre à défanatiser : *Les lumières sont essentiellement* DÉFANATISANTES.

DÉFANATISÉ, ÉE (dé-fa-na-ti-zé) part. passé du v. Défanatiser. Dépouillé de son fanatisme : *Un esprit* DÉFANATISÉ.

DÉFANATISER v. a. ou tr. (dé-fa-na-ti-zé — du préf. *dé*, et de *fanatiser*). Corriger, détruire le fanatisme de : DÉFANATISER *les peuples.*

Se défanatiser v. pr. Etre défanatisé, se dépouiller du fanatisme.

DÉFARDE s. f. (dé-far-de). Pieds, ventre, foie et entrailles du veau.

DÉFARDÉ, ÉE (dé-far-dé) part. passé du v. Défarder. Qui n'a plus de fard, qui a ôté son fard : *Une actrice* DÉFARDÉE *et vue au soleil est parfois méconnaissable.*

DÉFARDER v. a. ou tr. (dé-far-dé — du préf. *dé*, et de *fard*). Oter le fard de : DÉFARDER *son visage.*

— Fig. Dépouiller de ce qui est affecté : DÉFARDEZ*-moi ce style, et parlez le langage de la nature.*

Se défarder v. pr. Oter son fard.

DÉFARDEUR, EUSE s. (dé-far-deur, eu-ze). Argot. Celui, celle qui vole des paquets et des hardes. ‖ On dit aussi DÉFRUSQUINEUR, EUSE.

DÉFARGUER v. a. ou tr. (dé-far-ghé — du préf. *dé*, et de *farguer*). Argot. Pâlir.

DÉFATIGUÉ, ÉE (dé-fa-ti-ghé) part. passé du v. Défatiguer. Délassé : *Me voilà* DÉFATIGUÉ *par quelques moments de repos.*

DÉFATIGUER v. a. ou tr. (dé-fa-ti-ghé — du privat. *dé*, et de *fatiguer*). Délasser : *Quelques moments de repos vont vous* DÉFATIGUER *complètement.*

— Absol. : *Des exercices variés* DÉFATIGUENT *mieux que le repos.*

Se défatiguer v. pr. Se délasser : *Je* ME SUIS DÉFATIGUÉ *par quelques minutes de sommeil.*

DEFAUCONPRET (Auguste-Jean-Baptiste), littérateur français, né à Lille en 1767, mort en 1843. Il fut d'abord notaire à Paris, puis alla se fixer à Londres, où il publia quelques livres originaux qui sont des tableaux de mœurs anglaises : *Une année à Londres* (1819); l'*Ermite de Londres* (1819-1820); *Londres en* 1819, 1820, 1821, 1822, 1823 *et* 1824 (1822-1825), etc., et des romans historiques : *Wat-Tyler; Masaniello*, etc. Mais il s'est surtout fait connaître par des traductions françaises, généralement exactes, de Walter Scott, de Fenimore Cooper, de Marryat, de Washington Irving, de lady Morgan, de miss Edgeworth, etc.

DEFAUCONPRET (Charles-Auguste), littérateur français, né à Saint-Denis (Seine) en 1797, fils du précédent, mort en 1865. Il devint, en 1819, préfet des études, puis directeur du collège Rollin, qu'il a administré jusqu'en 1864. Il a collaboré au dictionnaire français-grec de M. Alexandre (1824), a pris part à un grand nombre de traductions de son père, et a publié sous son nom celles de plusieurs voyages anglais et des *Voyages de Christophe Colomb*, de Washington Irving.

DÉFAUFILÉ, ÉE (dé-fô-fi-lé) part. passé du v. Défaufiler. Défait, en parlant d'un objet faufilé : *Une robe* DÉFAUFILÉE. *Ce vêtement était tigré de taches profondes; l'encre avait vainement tenté d'en noircir les coutures blanches, et l'aiguille n'avait pas fait rentrer ses bords* DÉFAUFILÉS. (F. Soulié.)

DÉFAUFILER v. a. ou tr. (dé-fô-fi-lé — du privat. *dé*, et de *faufiler*). Défaire, en parlant d'un objet faufilé : DÉFAUFILER *une robe.*

— Absol. *La petite ouvrière n'était occupée qu'à* DÉFAUFILER *du matin au soir.*

Se défaufiler v. pr. Se défaire, être défait, en parlant d'une faufilure : *Cette robe* S'EST DÉFAUFILÉE.

DÉFAUSSÉ, ÉE (dé-fô-sé) part. passé du v. Défausser. Redressé : *Une clef* DÉFAUSSÉE.

— Jeux. Débarrassé des cartes fausses : *Un jeu* DÉFAUSSÉ.

DÉFAUSSER v. a. ou tr. (dé-fô-sé — du privat. *dé*, et de *fausser*). Redresser ce qui a été faussé : DÉFAUSSER *une tringle.* DÉFAUSSER *une serrure.*

— Jeux. Débarrasser des cartes fausses, c'est-à-dire de celles qu'on juge inutiles ou nuisibles au gain : DÉFAUSSER *son jeu.*

Se défausser v. pr. Etre défaussé : *Cette clef ne pourra* SE DÉFAUSSER *aisément.*

— Jeux. Défausser son jeu : *Il* SE DÉFAUSSA *maladroitement et se fit donner un jeu pitoyable.*

DÉFAUT s. m. (dé-fô — du lat. *defectus*; de *deficere*, manquer). Pénurie, absence, privation, manque : DÉFAUT *de jugement.* DÉFAUT *de courage. Le* DÉFAUT *de vivres a amené la garnison à capituler. Si la pauvreté est la mère des crimes, le* DÉFAUT *d'esprit en est le père.* (La Bruy.) *Presque tous les maux de ce monde viennent du* DÉFAUT *de fermeté.* (Mme Geoffrin.) *Le* DÉFAUT *d'exercice est fatal aux enfants.* (Balz.)

— Par ext. Fin, borne, endroit où un objet se termine : *Il glissa au* DÉFAUT *du trottoir. Arrivé au* DÉFAUT *de la rampe, il tomba à la renverse. Il fut frappé au* DÉFAUT *des côtes. Son œil infaillible cherche le* DÉFAUT *de l'épaule.* (Méry.)

— Défectuosité, irrégularité, absence d'une qualité matérielle : *Il y a un léger* DÉFAUT *dans ce drap. Ce cristal est magnifique et vaudrait cher s'il ne s'y trouvait quelques* DÉFAUTS.

> Sculpteur, cherche avec soin, en attendant l'extase,
> Un marbre sans *défaut* pour en faire un beau vase.
> TH. DE BANVILLE.

‖ Imperfection dans la forme ou la constitution de l'homme ou d'un animal : *Cette femme est belle, mais elle a un* DÉFAUT *dans la taille. C'est un* DÉFAUT *dans un cheval que d'avoir le ventre gros.* (Acad.) *Il n'y a aucuns* DÉFAUTS *du corps qui ne soient aperçus par les enfants.* (La Bruy.) *C'est un* DÉFAUT *que d'être chauve.* (Buff.) *Les* DÉFAUTS *du tempérament sont incorrigibles, parce que le tempérament est indépendant de nos forces.* (Casanova.)

> ... Cette beauté-là n'est pas ce qu'il me faut;
> J'aime, sur un visage, à voir quelque *défaut.*
> C. D'HARLEVILLE.

Le commun est le DÉFAUT *des gens à courte vue et à courte haleine.* (V. Hugo.) *C'est la même grâce vaporeuse qui est à la fois le mérite et le* DÉFAUT *des peintres anglais.* (Th. Gaut.) ‖ Manquement aux règles de l'art ou du goût : *Il y a des* DÉFAUTS *dans ce tableau, dans cette tragédie. Critiquer les* DÉFAUTS *d'un poëme, d'une pièce de théâtre. La terreur de cette situation et le grand nom de Corneille couvraient ici tous les* DÉFAUTS. (Volt.) *Dans les ouvrages des hommes de génie, tout est précieux, jusqu'aux* DÉFAUTS. (Grimm.)

— Fig. Imperfection morale, habitude vicieuse : *Se corriger de ses* DÉFAUTS. *Avoir de nombreux* DÉFAUTS. *Avouer ses* DÉFAUTS *quand on en est repris, c'est modestie; les découvrir à ses amis, c'est ingénuité, c'est confiance; se les reprocher à soi-même, c'est humilité; mais les aller prêcher à tout le monde, si l'on n'y prend pas garde, c'est orgueil.* (Confucius.) *Chacun a ses* DÉFAUTS, *mais les nôtres sont derrière notre dos : nous ne les voyons pas.* (Catulle.) *On remarque aisément les* DÉFAUTS *des autres, et on ne surmonte les siens qu'avec peine.* (Boss.) *On ne voit, en amour, de* DÉFAUTS *dans ceux qu'on aime que ceux dont on souffre soi-même.* (La Bruy.) *Le trop d'attention à observer les* DÉFAUTS *d'autrui fait qu'on meurt sans avoir eu le temps de connaître les siens.* (La Bruy.) *La fortune nous corrige de plusieurs* DÉFAUTS *que la raison ne saurait corriger.* (La Rochef.) *On est aveugle sur ses* DÉFAUTS, *clairvoyant sur ceux des autres.* (La Rochef.) *Les* DÉFAUTS *de l'esprit augmentent en vieillissant, comme ceux du visage.* (La Rochef.) *C'est un orgueil insupportable que de tirer vanité de ses* DÉFAUTS, *au lieu de s'en humilier.* (Malebr.) *L'homme modeste et circonspect voit les* DÉFAUTS *d'autrui, mais n'en parle jamais.* (St-Evrem.) *Il faut de longues réflexions ou de fortes secousses pour corriger les* DÉFAUTS *de toute la vie.* (Mme de Staël.) *On est moins ridicule par les* DÉFAUTS *qu'on a que par les qualités qu'on veut avoir.* (De Ségur.) *Les hommes les plus heureusement doués ont les* DÉFAUTS *qui tiennent à leurs qualités mêmes.* (Azaïs.) *J'ai remarqué que beaucoup de gens croient s'être justifiés de leurs* DÉFAUTS *lorsqu'ils les ont avoués.* (Lamenn.) *Les* DÉFAUTS *sont des imperfections et les vices des difformités morales.* (Latena.) *Ceux qui épient d'un œil malin les* DÉFAUTS *de leurs amis les découvrent avec joie.* (J. Joubert.) *Il ne faut pas attribuer à la vieillesse tous les* DÉFAUTS *des vieillards.* (A. Karr.) *Le sacrifice d'un* DÉFAUT *rapporte toujours plus que l'exercice d'une vertu; un homme prudent, fût-il plus régulier et plus irréprochable qu'une pensionnaire, doit toujours se ménager une demi-douzaine de petits vices de bonne compagnie, dont, en temps opportun, il puisse faire un holocauste devant l'autel de l'amour.* (Ch. de Bernard.) *Nos* DÉFAUTS *nous font généralement plus d'amis que nos qualités.* (L. Enault.)

> Sur nos *défauts*, hélas! aveugles que nous sommes,
> Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres [hommes.
> MOLIÈRE.

> L'important, c'est d'avoir de très-bons revenus;
> Avec eux les *défauts* sont presque des vertus.
> ETIENNE.

> ..... Que de *défauts* elle a,
> Cette jeunesse! on l'aime avec ces *défauts*-là.
> DUFRESNY.

> Souvent de nos *défauts* notre œil est écarté,
> Et nous ne nous voyons que du meilleur côté.
> V. HUGO.

> Du vil adulateur, mortels, fuyez l'approche;
> Il est plus dangereux que vos propres rivaux.
> Préférez à l'ami qui cache vos *défauts*
> Le censeur qui vous les reproche.
> (*Alm. des Muses.*)

> Le fabricateur souverain
> Nous créa besaciers tous de même manière, [d'hui :
> Tant ceux du temps passé que du temps d'aujour-
> Il fit pour nos *défauts* la poche de derrière,
> Et celle de devant pour les *défauts* d'autrui.
> LA FONTAINE.

‖ Penchant, vice déterminé : *Le* DÉFAUT *dominant. Cet homme a le* DÉFAUT *de boire. Le caquetage est le* DÉFAUT *particulier aux petites filles.* (Mme Monmarson.)

> L'amour-propre n'est pas mon *défaut* ordinaire.
> E. AUGIER.

> Chacun a son *défaut* où toujours il revient :
> Honte ni peur n'y remédie.
> LA FONTAINE.

— *Défaut de la cuirasse, de l'armure*, Intervalle entre deux pièces contiguës d'une cuirasse, d'une armure : *Il n'y a point de guerrier si bien armé qu'on ne puisse percer au* DÉFAUT DE LA CUIRASSE. (Volt.)

> ... Il tombe, et l'on trouve, au *défaut de l'armure*,
> Tout le fer d'une lance encor dans la blessure.
> DU BELLOY.

‖ Côté faible : *J'arriverai bien à mes fins; je connais le* DÉFAUT DE LA CUIRASSE. *Attaquez-le au* DÉFAUT DE LA CUIRASSE. *Le percement de l'isthme de Suez est le* DÉFAUT DE LA CUIRASSE *britannique.* (E. de Gir.) *Dès qu'il avait découvert leur côté faible, Frédéric le Grand les piquait sans pitié par ce* DÉFAUT DE LA CUIRASSE. (Ste-Beuve.)

— *Faire défaut*, Manquer : *Pour que la propriété s'évanouît, il faudrait que tout obstacle* FÎT DÉFAUT *au travail.* (F. Bastiat.) *La France a une initiation trop importante dans la civilisation du globe pour que les hommes spéciaux lui* FASSENT *jamais* DÉFAUT. (V. Hugo.) ‖ Faillir : FAIRE DÉFAUT *à ses engagements.*

— *Etre en défaut*, Se tromper, commettre une erreur, une infraction à une règle, à une injonction, à un acte convenu : *Arrivez à l'heure et gardez-vous d'*ÊTRE EN DÉFAUT. *L'esprit et le savoir des hommes* SONT *plus souvent* EN DÉFAUT *que le simple instinct des femmes.* (Sanial-Dubay.)

> Voilà mes guichetiers *en défaut*, Dieu merci.
> RACINE.

— *Mettre en défaut*, Tromper, surprendre, faire commettre une erreur : *Les fautes des sots sont quelquefois si difficiles à prévoir qu'elles* METTENT *les sages* EN DÉFAUT. (La Bruy.)

— *A défaut de, au défaut de*, A la place de, faute de : *On n'est point à plaindre quand,* AU DÉFAUT DES *biens réels, on trouve le moyen de s'occuper de chimères.* (La Rochef.) A DÉFAUT DE *compère, on fait ses affaires soi-même.* (Viennet.) A DÉFAUT DU *sublime, il est des instincts que tout homme doit trouver au dedans de soi-même.* (Dupin.)

> *Au défaut de* ton bras, prête-moi ton épée.
> RACINE.

— Gramm. Quelques grammairiens ont voulu distinguer *à défaut de* et *au défaut de*, et ils posent la règle suivante : *Au défaut de* signifie A la place de; *à défaut de* signifie Faute de : *Le style de Fénelon, qui n'est jamais impétueux ni chaud, est du moins toujours élégant;* AU DÉFAUT DE *la force, il a la correction et la grâce.* AU DÉFAUT DE *la réalité, on cherche à se repaître de chimères.* (Lav.) AU DÉFAUT DE *la fortune, les qualités de l'esprit nous distinguent du reste des hommes.* (La Bruy.)

Féraud est d'avis qu'*à défaut de* ne se dit qu'au palais; Laveaux va plus loin et regarde cette expression comme un barbarisme. « Quoi qu'il en soit, remarque Giraud-Duvivier, il n'y a aucun doute que l'expression *A défaut* ne puisse être employée lorsque le substantif *défaut* est précédé de l'un des adjectifs pronominaux possessifs *mon, ton, son*, comme dans ces phrases : A SON DÉFAUT, *je vous servirai.* A MON DÉFAUT, *ce sera mon frère qui viendra.* »

L'observation de Giraud-Duvivier est singulière : en voulant affirmer l'emploi de *à défaut de*, il fournit un exemple où l'on dit réellement *au défaut de*, puisque l'adjectif possessif contient l'article. *A mon défaut*, c'est *au défaut* et non *à défaut de moi.*

— Loc. prov. *C'est là son moindre défaut*, Se dit pour signaler un défaut d'une personne qui en a d'autres et de plus grands : *Le* MOINDRE DÉFAUT *des femmes qui se sont abandonnées à faire l'amour, c'est de faire l'amour.* (La Rochef.) ‖ La Fontaine a employé ironiquement la même locution, en parlant de la fourmi, pour signifier : c'est là le défaut (il veut faire entendre la qualité) qu'elle a au moindre degré.

> La fourmi n'est pas prêteuse,
> *C'est là son moindre défaut.*
> LA FONTAINE.

— Jurispr. Manquement à une assignation juridique : *Faire* DÉFAUT. *On croyait que cette fois la partie adverse ferait* DÉFAUT. (G. Sand.) ‖ *Défaut faute de comparoir*, Jugement qui était rendu contre la partie assignée qui ne constituait point de procureur. ‖ *Défaut faute de plaider*, Jugement qui s'accordait à l'audience sur la plaidoirie de l'une des parties, lorsque l'autre partie, sommée de s'y trouver, ne s'y était pas fait défendre par une autre plaidoirie. ‖ *Défaut faute de défendre, affirmer* ou *reprendre*, Jugement qui s'accordait contre le défendeur, lorsque, après avoir constitué procureur, il ne faisait pas signifier ses défenses, affirmations ou reprises. ‖ *Profit du défaut*, Avantage résultant, pour la partie qui comparaît, de la non-comparution de l'autre partie. ‖ *Défaut profit joint*, Défaut d'un des défendeurs, les autres comparaissant, auquel cas le profit du défaut est joint au procès, c'est-à-dire réservé jusqu'à la sentence à intervenir au sujet du non-comparant. ‖ *Défaut contre partie*, Jugement faute de comparution d'une partie. ‖ *Défaut contre avoué*, Jugement faute par l'avoué d'avoir déposé les conclusions de sa partie. ‖ *Défaut-congé*, Non-comparution du demandeur. ‖ *Par défaut*, Quoique n'ayant pas comparu : *Il a été condamné* PAR DÉFAUT. ‖ *Donner défaut*, Donner acte de non-comparution. ‖ *Rabattre un défaut*, Rapporter un jugement de défaut prononcé contre une partie qui conclut à l'audience même où avait été pris le défaut.

— Bot. *Anomalies* ou *monstruosités par défaut*, Celles qui sont caractérisées par l'absence d'une ou de plusieurs parties, ou par diminution de nombre.

— Vén. *En défaut*, Se dit quand les chiens ont perdu la voie : *Les chiens sont* EN DÉFAUT. *Le cerf a mis les chiens* EN DÉFAUT.

> L'autre fit cent tours inutiles,
> Entra dans cent terriers, mit cent fois *en défaut*
> Tous les confrères de Briffaut.
> LA FONTAINE.

— Jurispr. V. JUGEMENT PAR DÉFAUT.

— **Syn. Défaut, faute, manque, privation.** *Manque* exprime simplement l'absence d'une chose; *défaut* marque aussi cette absence en y ajoutant l'idée que c'est un mal, une imperfection; *privation* fait entendre que celui à qui la chose manque en souffre, en est affecté, ou qu'on la lui a ôtée. Quant à *faute*, il n'est synonyme des autres mots que dans certaines locutions elliptiques où l'on peut le supposer précédé de la préposition *par*, comme lorsqu'on dit : *Si je ne vous ai pas répondu, c'est* FAUTE *de loisir.*

— **Défaut, défectuosité, imperfection, vice.** *Défaut* désigne ce qui est mauvais dans le caractère des personnes ou dans la manière d'être des choses, et il le désigne purement et simplement, sans adoucissement comme sans aggravation. La *défectuosité* n'est qu'un petit défaut, quelque chose qui est une sorte de défaut; ou bien c'est l'état de la chose qui a des défauts, qui n'est pas parfaite. L'*imperfection* n'est qu'un défaut relatif; elle est corrigée par d'excellentes qualités, elle ne rend pas mauvais, mais elle empêche d'être parfait. Le *vice* est un défaut grave et intime, il gâte la nature même des choses; l'homme *vicieux* a le cœur mauvais, il est gâté, corrompu; un plan *vicieux* est mauvais en lui-même, on n'en peut tirer rien de bon.

— **Antonymes.** Comparution. — Perfection, qualité, vertu. — Excès, trop-plein.

— **Encycl.** Morale. Les *défauts*, simples imperfections du caractère, diffèrent beaucoup des vices, qui sont une véritable corruption de l'âme. Les *défauts*, ordinairement, ne nuisent qu'à celui qui les a : sa paresse l'empêchera d'arriver à la fortune, sa rudesse de caractère éloignera de lui ses amis; mais les vices sont préjudiciables à tous, et l'on a tout à redouter de l'homme qui ne recule ni devant la fraude, ni devant la violence, ni devant l'injustice. Et pourtant, chose qui n'étonnera pas ceux qui savent combien la nature humaine abonde en contradictions, les *défauts* sont presque le seul obstacle qu'éprouve celui qui veut arriver à la fortune; les vices le servent plutôt. Aussi Montesquieu a dit fort justement de César : « Il avait tout ce qu'il fallait pour arriver : beaucoup de vices, mais pas un *défaut*. » César pouvait être débauché au point de passer pour le mari de toutes les femmes, et... (nous reculons devant l'antithèse que s'est permise Suétone); il pouvait être injuste, tyrannique, sans foi, au point de faire éclater la plus cruelle guerre civile qui se soit jamais vue pour arriver au but de son ambition; mais il n'avait ni cette mollesse qui laisse échapper les occasions, ni cette humeur désagréable qui éloigne les partisans et les amis, et son caractère était aussi facile que son âme était noire. A toutes les époques, les Alcibiades ont occupé les premières places. Tel est l'esprit humain, qui a toujours pardonné au vice élégant, réservant toutes ses sévérités pour les Alcestes et les bourrus bienfaisants. Sans doute la politesse, qui est pour ainsi dire la toilette de l'esprit, a sa valeur dans les relations sociales; mais la vertu, lors même qu'elle est enveloppée dans une écorce un peu rude, n'est-elle pas cent fois préférable?

Les *défauts* des souverains sont plus graves que ceux des particuliers, par l'influence funeste qu'ils peuvent avoir sur les mœurs de la nation. « L'unique soin des enfants, dit La Bruyère, est de trouver l'endroit faible de leurs maîtres, comme de tous ceux à qui ils sont soumis; dès qu'ils ont pu les entamer, ils gagnent le dessus et prennent sur eux un ascendant qu'ils ne perdent plus. Ce qui nous fait déchoir une première fois de notre supériorité à leur égard est toujours ce qui nous empêche de la recouvrer. » Ce que le moraliste dit des enfants peut s'appliquer également aux courtisans, ces gens sans humeur et sans honneur, dont le caractère est de n'en point avoir; ils imitent de leurs maîtres jusqu'aux *défauts* et aux infirmités physiques. Les courtisans de Denys le Tyran feignaient d'avoir d'aussi mauvais yeux que lui et simulaient sa myopie; les familiers de Tibère luttaient avec lui à qui boirait le plus, et l'un d'eux obtint de cette façon le consulat; les courtisans de Henri III avaient pris comme lui l'habitude de tourner sur leur talon, manie adoptée par ce prince depuis qu'un devin lui avait dit qu'on était sûr de vivre autant d'années qu'on pouvait accomplir de tours en un seul élan. Aussi n'était-ce pas un spectacle peu singulier que celui de cette antichambre royale pleine de gens faisant des pirouettes, y compris le premier président du parlement, qui ne croyait pas déroger à sa dignité en faisant ainsi sa cour à son maître. Les courtisans de François Ier se rasèrent la tête lorsque ce prince eut dû se soumettre à cette opération à la suite d'une blessure que lui fit Montgomery avec un tison enflammé. L'imitation de quelques *défauts* plus graves a eu aussi des conséquences plus sérieuses. Louis XIV forçant les dames de sa cour à suivre la voiture de sa maîtresse, à aller lui rendre visite, brisa une des dernières barrières qui s'opposaient au dérèglement des mœurs. De la cour, ce manque de dignité passa dans la ville, et l'adultère ou le libertinage n'eurent même plus besoin de se cacher. Mme de Sévigné, dont la conduite est restée inattaquable, recevait Mme Dufresnoy, maîtresse de Louvois, et plusieurs autres dames connues par leur conduite répréhensible; elle était la confidente de son fils, qui lui lisait les lettres de la Champmeslé. Pour plaire à leur maître, les courtisans s'étaient lancés dans le luxe et dans la prodigalité, et leur fortune fut bientôt aussi compromise que celle de la France. Quand le roi vieilli eut tourné à la dévotion, il ne leur en coûta pas plus de le suivre sur ce terrain, et ils allièrent l'hypocrisie au libertinage. Sous le régent, il fallut un diplôme de débauché pour être admis aux petits soupers. Auprès de Napoléon Ier, l'esprit militaire réussissait seul. Les manies de Louis XVIII étaient plus innocentes, et c'est une ode d'Horace qui a commencé la fortune de M. Villemain.

Les peuples ont leurs *défauts* aussi bien que les individus : le Français est vain et léger, l'Espagnol hautain, l'Anglais égoïste, l'Américain brutalement avide, le Chinois faux et intéressé. Chacun a sa part comme on le voit. Cette commune infirmité, quelque déplorable qu'elle soit, peut être jusqu'à un certain point corrigée par une petite vertu aussi rare que nécessaire, et qui s'appelle l'indulgence. « On ne peut aller loin dans l'amitié, si l'on n'est pas disposé à se pardonner les uns aux autres de petits *défauts*. »

— Constr. On donne le nom de *défauts* aux parties vicieuses que l'on rencontre dans les matériaux de construction. Ces *défauts* influent sur la qualité et sur le prix de vente, et leur grande étendue en surface ou en profondeur peut faire refuser les matériaux.

Les bois peuvent présenter les *défauts* suivants : les abreuvoirs ou vides provenant de la perte des branches; l'aubier ou bois non mûr; la carie ou pourriture avancée; les champignons et les mousses, qui indiquent qu'un arbre est mort; les ulcères ou chancres, vides desquels suinte une eau rousse; les cicatrices provenant des plaies de l'écorce; les gerçures et les gouttières, qui occasionnent les écoulements de sève; les excroissances de la partie ligneuse; les flaches ou creux, provenant de la courbure de l'arbre; les gélivures, fentes rayonnant de la circonférence au centre; les cadranures ou étoiles, fentes rayonnant du centre à la circonférence; les vermoulures, occasionnées par des piqûres de vers; les nœuds, formés par les branches; les rebours, fibres dont la disposition naturelle est dérangée; les retours ou bois pourri sur pied; les rouliures, fentes concentriques qui séparent les couches annuelles; les tranchées ou fibres déplacées par des nœuds. Les bois peuvent être gras, tors, tortillards, morts sur pied, noueux, rafaux ou rabougris, rouges, échauffés et sur le retour; ils peuvent avoir des loupes, des nœuds couverts et des boursouflures.

Les *défauts* que l'on rencontre dans les pierres sont les fils et les moyes; elles peuvent être gélives, moulinées ou ferrées. Les fils, filets, ou limés, ou rognons, sont des fentes ou cavités remplies d'une matière moins dure que le reste de la pierre et non adhérente. Si ces fils sont plus durs que la pierre, on les appelle des clous. Les pierres gélives sont celles qui ne résistent pas à la gelée; comme elles absorbent facilement l'humidité, l'eau qui s'est logée dans les petites cavités dont leur masse est criblée, venant à se dilater par suite de la congélation, les fait tomber en écailles très-minces. Lorsqu'une pierre est graveleuse et qu'elle s'égrène à l'humidité, on dit qu'elle est moulinée. Les pierres ferrées sont celles qui ont une ou plusieurs petites bandes ou zones très-dures dans la hauteur de leur banc. Les pierres calcaires ont souvent, sur une de leurs faces, une croûte sans consistance appelée bousin, qui permet de reconnaître leur lit de carrière. Les pierres posées en délit se fendent.